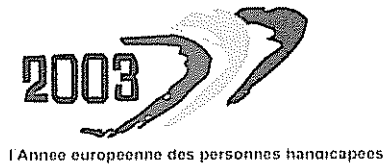


24 JAN 2003



Aux responsables des maisons d'accueil et d'hébergement bénéficiant d'une autorisation de prise en charge en application de l'article 29 du Décret du 6 avril 1995.

Administration Centrale

Division de l'Inspection

Inspection comptable et financière

Personnes à contacter (Le mardi):

Brabant Wallon :

Simon BAUDE - ☎ 071/205.833

Liège et Luxembourg :

Marina GOFFELLI - ☎ 071/205.818

Hainaut :

Ingrid NOYER - ☎ 071/205.828

Namur :

Catherine REUTHER - ☎ 071/205.829

A.W.I.P.H.
05-02-2003

Objet : Nouveau Plan Comptable Minimum Normalisé adapté aux services non agréés autorisés à prendre en charge des personnes handicapées.

Nos réf.: AW/ 71 /Circulaire APC 01-03

Madame la Directrice,
Monsieur le Directeur,

Soucieux de renforcer notre coopération et le rôle de conseil de l'Agence, il m'a semblé opportun de vous transmettre en annexe 1 le plan comptable minimum normalisé adapté à votre Service.

En effet, une comptabilité appropriée, complète et fiable est le garant d'une gestion saine. Elle constitue un outil prévisionnel incontournable et offre une garantie formelle vis-à-vis des tiers.

De plus, la tenue des comptes annuels de l'ensemble des services, agréés ou non par l'Agence, selon un schéma unique de présentation, nous permettra de disposer d'informations utiles pour la constitution d'une base de données relative aux besoins de financement de notre secteur.

En outre, il convient de souligner que si l'asbl dont relève votre service tient à bénéficier d'une aide visant à favoriser l'engagement de demandeurs d'emplois inoccupés en application du Décret du 25 avril 2002 (MB 24/05/02), elle est désormais tenue d'utiliser une comptabilité conforme aux dispositions de la loi du 17 juillet 1975 (article 3, 7°).

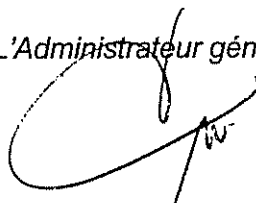
Pour ces différentes raisons, je ne peux que vous conseiller d'appliquer ce nouveau plan comptable sans délai, dès l'exercice 2003.

J'attire par ailleurs votre attention sur le fait que les services bénéficiant, par convention, d'une subvention destinée à prendre en charge partiellement les frais relatifs à l'hébergement et à l'accompagnement adapté aux besoins des personnes handicapées, sont tenus d'adopter une comptabilité conforme à la législation sur la comptabilité et les comptes annuels des entreprises (loi du 17/07/1975 et ses arrêtés d'exécution) conformément à l'article 5 de cette convention.

Si ce schéma de présentation des comptes suscitait des questions, je vous invite à contacter un inspecteur habilité pour le contrôle financier de votre service dont les références sont citées plus haut.

Restant à votre disposition pour les compléments d'information que vous jugeriez utiles, je vous prie d'agréer, Madame la Directrice, Monsieur le Directeur, l'assurance de ma considération distinguée.

L'Administrateur général,



G. ROVILLARD

Plan Comptable Minimum Normalisé (PCMN)
des services bénéficiant d'une autorisation de prise en charge.

- 1. Fonds propres, provisions et impôts différés, dettes à plus d'un an**
10. *Capital (Dotations, apports et dons en capital)*
 100 Capital souscrit
 101 Capital non appelé (-)
11. *Primes d'émission*
12. *Plus-values de réévaluation*
 120 Plus-values de réévaluation sur immobilisations incorporelles
 121 Plus-values de réévaluation sur immobilisations corporelles
 122 Plus-values de réévaluation sur immobilisations financières
 123 Plus-values de réévaluation sur stock
 124 Reprises de réductions de valeur sur placements de trésorerie
13. *Réserves*
 130 Réserve légale
 131 Réserves indisponibles
 1310 Réserve pour actions propres
 1311 Autres réserves indisponibles
 132 Réserves immunisées
 133 Réserves disponibles
14. *Bénéfice reporté (ou perte reportée (-))*
15. *Subsides en Capital*
 150 Subsides d'investissement obtenus
 1500 Pouvoirs publics
 15000 AWIPH
 15001 Etat fédéral
 15002 Régions et Communautés
- 15003 Pouvoirs locaux
 15004 Loterie Nationale
 15005 Pouvoirs subsidiaires étrangers et supranationaux
 1501 48.81.00
 1502 Autres
- 151 Montants transférés au résultat
 1510 Pouvoirs publics
 15100 AWIPH
 15101 Etat fédéral
 15102 Régions et Communautés
 15103 Pouvoirs locaux
 15104 Loterie Nationale
 15105 Pouvoirs subsidiaires étrangers et supranationaux
 1511 48.81.00
 1512 Autres
16. *Provisions et impôts différés*
 160 Provisions pour pensions et obligations similaires
 161 Provisions pour charges fiscales
 162 Provisions pour grosses réparations et gros entretiens
 164 Provisions pour autres risques et charges
 168 Impôts différés
17. *Dettes à plus d'un an*
 170 Emprunts subordonnés
 171 Emprunts obligataires non subordonnés
 172 Dettes de location-financement et assimilées
 173 Etablissements de crédit
 1730 Dettes en compte
 1731 Promesses
 1732 Crédits d'acceptation
 174 Autres emprunts
 175 Dettes commerciales
 1750 Fournisseurs
 1751 Effets à payer
 176 Acomptes reçus sur commandes
 178 Cautionnements reçus en numéraire
 179 Dettes diverses

ANNEXE 1

1790 Avances récupérables et trop perçus récupérables par pouvoirs
subsidiants
17900 AWIPH
17901 Aide à la jeunesse
17902 INAMI
17903 Etat fédéral
17904 Régions et Communautés
17905 Pouvoirs subsidiaires étrangers et supranationaux
17906 Autres
1791 Autres dettes diverses

**2. Frais d'établissement, actifs immobilisés et créances
à plus d'un an**

20. *Frais d'établissement*
200 Frais de constitution et d'augmentation de capital.
2000 Frais portés à l'actif
2009 Amortissements actés
201 Frais d'émission d'emprunts et primes de remboursement
202 Autres frais d'établissement
204 Frais de restructuration
2040 Frais portés à l'actif
2049 Amortissements actés

21. *Immobilisations incorporelles*
210 Frais de recherche et développement
2100 Frais portés à l'actif
2109 Amortissements actés
211 Concessions, brevets, licences, savoir-faire, marques et droits
similaires
2110 Frais portés à l'actif
2119 Amortissements actés
212 Goodwill
2120 Frais portés à l'actif
213 Acomptes versés
2130 Frais portés à l'actif

22. *Terrains et constructions*
220 Terrains
2200 Valeur d'acquisition
221 Constructions
2210 Valeur d'acquisition
2211 Grosses réparations et gros entretiens
2219 Amortissements actés
222 Terrains bâtis
2220 Valeur d'acquisition
2221 Grosses réparations et gros entretiens
2229 Amortissements actés
223 Autres droits réels sur des immeubles
2230 Valeur d'acquisition

ANNEXE 1

- 2231 Grosses réparations et gros entretiens
- 2239 Amortissements actés
- 23. *Installations, machines et outillage*
 - 230 Installations de sécurité
 - 231 Installations de cuisine
 - 232 Installations de buanderie
 - 233 Equipement informatique
 - 234 Equipement de bureau
 - 235 Equipement médical et paramédical
 - 236 Matériel éducatif
 - 237 Matériel et outillage d'entretien
 - 238 Divers
 - 239 Amortissements
 - 2390 Installations de sécurité
 - 2391 Installations de cuisine
 - 2392 Installations de buanderie
 - 2393 Equipement informatique
 - 2394 Equipement de bureau
 - 2395 Equipement médical et paramédical
 - 2396 Matériel éducatif
 - 2397 Matériel et outillage d'entretien
 - 2398 Divers
- 24. *Mobilier et matériel roulant*
 - 240 Mobilier
 - 2400 Valeur d'acquisition
 - 2409 Amortissements actés
 - 241 Matériel roulant
 - 2410 Valeur d'acquisition
 - 2419 Amortissements actés
- 25. *Immobilisations détenues en location-financement et droits similaires*
 - 250 Terrains et construction
 - 2500 Terrains
 - 25000 Valeur d'acquisition
 - 2501 Constructions
 - 25010 Valeur d'acquisition
 - 25019 Amortissements actés
 - 2502 Terrains bâtis
- 25020 Valeur d'acquisition
- 25029 Amortissements actés
- 251 Installations, machines et outillage
 - 2510 Installations de sécurité
 - 2511 Installations de cuisine
 - 2512 Installations de buanderie
 - 2513 Equipement informatique
 - 2514 Equipement de bureau
 - 2515 Equipement médical et paramédical
 - 2516 Matériel éducatif
 - 2517 Matériel et outillage d'entretien
 - 2518 Divers
 - 2519 Amortissements
 - 25190 Installations de sécurité
 - 25191 Installations de cuisine
 - 25192 Installations de buanderie
 - 25193 Equipement informatique
 - 25194 Equipement de bureau
 - 25195 Equipement médical et paramédical
 - 25196 Matériel éducatif
 - 25197 Matériel et outillage d'entretien
 - 25198 Divers
 - 252 Mobilier et matériel roulant
 - 2520 Mobilier
 - 25200 Valeur d'acquisition
 - 25209 Amortissements actés
 - 2521 Matériel roulant
 - 25210 Valeur d'acquisition
 - 25219 Amortissements actés
- 26. *Autres immobilisations corporelles*
 - 260 Valeur d'acquisition
 - 261 Grosses réparations et gros entretiens
 - 269 Amortissements actés
- 27. *Constructions en cours et acomptes versés*
 - 270 Constructions en cours
 - 271 Acomptes versés
- 28. *Immobilisations financières*

ANNEXE 1

- 280 Participations dans des entreprises liées
 - 2800 Valeur d'acquisition
 - 2801 Montants non appelés (-)
 - 2808 Plus-values actées
 - 2809 Réductions de valeur actées (-)
 - 281 Créances sur des entreprises liées
 - 2810 Créances en compte
 - 2811 Effets à recevoir
 - 2812 Titres à revenu fixe
 - 2817 Créances douteuses
 - 2819 Réductions de valeur actées (-)
 - 282 Participations dans des entreprises avec lesquelles il existe un lien de participation
 - 2820 Valeur d'acquisition
 - 2821 Montants non appelés (-)
 - 2828 Plus-values actées
 - 2829 Réductions de valeur actées (-)
 - 283 Créances sur des entreprises avec lesquelles il existe un lien de participation
 - 2830 Créances en compte
 - 2831 Effets à recevoir
 - 2832 Titres à revenu fixe
 - 2837 Créances douteuses
 - 2839 Réductions de valeur actées (-)
 - 284 Autres actions et parts
 - 2840 Valeur d'acquisition
 - 2841 Montants non appelés (-)
 - 2848 Plus-values actées
 - 2849 Réductions de valeur actées (-)
 - 285 Autres créances
 - 2850 Créances en compte
 - 2851 Effets à recevoir
 - 2852 Titres à revenu fixe
 - 2857 Créances douteuses
 - 2859 Réductions de valeur actées (-)
 - 288 Cautionnements versés en numéraire
29. Créances à plus d'un an
- 290 Créances pour prestations
 - 2900 Créances certaines
 - 2901 Effets à recevoir
 - 2903 Créances estimées
 - 2906 Acomptes versés
 - 2907 Créances douteuses
 - 2909 Réductions de valeur actées (-)
 - 291 Autres créances
 - 2910 Créances en compte
 - 2911 Effets à recevoir
 - 2917 Créances douteuses
 - 2919 Réductions de valeur actées (-)

3. Stocks et commandes en cours d'exécution

- 30. *Approvisionnement - Matières premières*
 - 300 Valeur d'acquisition
 - 309 Réductions de valeur actées (-)
- 31. *Approvisionnement - Fournitures*
 - 310 Denrées alimentaires et fournitures de cuisine
 - 3100 Valeur d'acquisition
 - 3109 Réductions de valeur actées (-)
 - 311 Toilettes et habillement
 - 3110 Valeur d'acquisition
 - 3119 Réductions de valeur actées (-)
 - 312 Biens médicaux et paramédicaux
 - 3120 Valeur d'acquisition
 - 3129 Réductions de valeur actées (-)
 - 313 Fournitures d'activités éducatives et de loisirs
 - 3130 Valeur d'acquisition
 - 3139 Réductions de valeur actées (-)
 - 314 Produits et matériel de Buanderie
 - 3140 Valeur d'acquisition
 - 3149 Réductions de valeur actées (-)
 - 315 Produits et matériel d'entretien
 - 3150 Valeur d'acquisition
 - 3159 Réductions de valeur actées (-)
 - 316 Fournitures diverses
 - 3160 Valeur d'acquisition
 - 3169 Réductions de valeur actées (-)
- 32. *En-cours de fabrication*
 - 320 Valeur d'acquisition
 - 329 Réductions de valeur actées (-)
- 33. *Produits finis*
 - 330 Valeur d'acquisition
 - 339 Réductions de valeur actées (-)
- 34. *Marchandises*
 - 340 Valeur d'acquisition
 - 349 Réductions de valeur actées (-)
- 35. Immeubles destinés à la vente
 - 350 Valeur d'acquisition
 - 359 Réductions de valeur actées (-)
- 36. *Acomptes versés sur achats pour stocks*
 - 360 Acomptes versés
 - 369 Réductions de valeur actées (-)
- 37. *Commandes en cours d'exécution*
 - 370 Valeur d'acquisition
 - 371 Bénéfice pris en compte
 - 379 Réductions de valeur actées (-)

4. Créances et dettes à un an au plus

40. *Créances commerciales*
 400 Clients
 401 Effets à recevoir
 404 Produits à recevoir
 406 Acomptes versés
 407 Créances douteuses
 409 Réductions de valeurs actées (-)
41. *Autres créances*
 410 Capital appelé, non versé
 411 T.V.A. à récupérer
 412 Impôts et précomptes à récupérer
 4120 à 4124 Impôts belges sur le résultat
 4125 à 4127 Autres impôts et taxes belges
 4128 Impôts et taxes étrangers
 413 Créances sur Pouvoirs subsidiaires
 4131 Créances définitives sur Pouvoirs subsidiaires
 41310 AWIPH
 41311 Aide à la jeunesse
 41312 INAMI
 41313 Etat fédéral
 41314 Régions et Communautés
 41315 Pouvoirs subsidiaires étrangers et supranationaux
 41319 Autres
 4132 Créances estimées sur pouvoirs subsidiaires
 41320 AWIPH
 41321 Aide à la jeunesse
 41322 INAMI
 41323 Etat fédéral
 41324 Régions et Communautés
 41325 Pouvoirs subsidiaires étrangers et supranationaux
 41329 Autres
42. *Dettes à plus d'un an échéant dans l'année*
 420 Emprunts subordonnés
 421 Emprunts obligataires non subordonnés
 422 Dettes de location-financement et assimilées
- 423 Etablissements de crédit
 4230 Dettes en compte
 4231 Promesses
 4232 Crédits d'acceptation
 424 Autres emprunts
 425 Dettes commerciales
 4250 Fournisseurs
 4251 Effets à payer
 426 Acomptes reçus sur commandes
 428 Cautionnements reçus en numéraire
 429 Dettes diverses
 4290 Avances récupérables ou trop perçus récupérables par pouvoirs subsidiaires
 42900 AWIPH
 42901 Aide à la jeunesse
 42902 INAMI
 42903 Etat fédéral
 42904 Régions et Communautés
 42905 Pouvoirs subsidiaires étrangers et supranationaux
 42909 Autres
 4291 Autres dettes diverses
43. *Dettes financières*
 430 Etablissements de crédit - Emprunts en compte à terme fixe
 431 Etablissements de crédit - Promesses
 432 Etablissements de crédit - Crédit d'acceptation
 433 Etablissements de crédit - Dettes en compte courant
 439 Autres emprunts
44. *Dettes commerciales*
 440 Fournisseurs
 441 Effets à payer
 444 Factures à recevoir
45. *Dettes fiscales, salariales et sociales*
 450 Dettes fiscales estimées
 4500 à 4504 Impôts belges sur le résultat
 4505 à 4507 Autres impôts et taxes belges
 4508 Impôts et taxes étrangers

ANNEXE 1

- 451 T.V.A. à payer
- 452 Impôts et taxes à payer
 - 4520 à 4524 Impôts belges sur le résultat
 - 4525 à 4527 Autres impôts et taxes belges
 - 4528 Impôts et taxes étrangers
- 453 Précomptes retenus
- 454 Office National de la Sécurité Sociale
 - 4540 Arriérés
 - 4541 1er trimestre
 - 4542 2e trimestre
 - 4543 3e trimestre
 - 4544 4e trimestre
 - 455 Rémunérations
 - 456 Pécules de vacances
 - 459 Autres dettes sociales
- 46. *Acomptes reçus sur commandes*
- 47. *Dettes découlant de l'affectation du résultat*
 - 470 Dividendes et tantièmes d'exercices antérieurs
 - 471 Dividendes de l'exercice
 - 472 Tantièmes de l'exercice
 - 473 Autres allocataires
- 48. *dettes diverses*
 - 480 Obligations et coupons échus
 - 483 Dettes sur Pouvoirs subsidiaires
 - 4831 Dettes définitives sur pouvoirs subsidiaires
 - 48310 AWIPH
 - 48311 Aide à la jeunesse
 - 48312 INAMI
 - 48313 Etat fédéral
 - 48314 Régions et Communautés
 - 48315 Pouvoirs subsidiaires étrangers et supranationaux
 - 48319 Autres
 - 4832 Dettes estimées sur pouvoirs subsidiaires
 - 48320 AWIPH
 - 48321 Aide à la jeunesse
 - 48322 INAMI
- 48323 Etat fédéral
- 48324 Régions et Communautés
- 48325 Pouvoirs subsidiaires étrangers et supranationaux
- 48329 Autres
- 488 Cautionnements reçus en numéraire
- 489 Autres dettes diverses
 - 4890 Dettes sur pouvoirs locaux et CPAS
 - 4891 Dettes sur organismes assureurs
 - 4892 Dettes sur parents, tuteurs
 - 4893 Dettes sur allocations familiales
 - 4894 Dettes sur travailleurs
 - 4895 Dettes sur familles d'accueil
 - 4896 Dettes sur personnes handicapées
 - 4897 Dettes envers les services auxiliaires
 - 4898 Autres dettes sans titres dressés
- 49. *Comptes de régularisation et comptes d'attente*
 - 490 Charges à reporter
 - 491 Produits acquis
 - 492 Charges à imputer
 - 493 Produits à reporter
 - 499 Comptes d'attente

5. Placement de trésorerie et valeurs disponibles

- 50. *Actions propres*
- 51. *Actions et Paris*
 - 510 Valeur d'acquisition
 - 511 Montants non appelés (-)
 - 519 Réductions de valeur actées (-)
- 52. *Titres à revenu fixe*
 - 520 Valeur d'acquisition
 - 529 Réductions de valeur actée (-)
- 53. *Dépôts à terme*
 - 530 De plus d'un an
 - 531 De plus d'un mois et à un an au plus
 - 532 D'un mois au plus
 - 539 Réductions de valeur actées (-)
- 54. *Valeurs échues à l'encaissement*
- 55. *Etablissements de crédit*
 - 550 à 559 Comptes ouverts auprès de divers établissements, à subdiviser en:
 - ...0 Comptes courants
 - ...1 Chèques émis (-)
 - ...9 Réductions de valeurs actées (-)
- 56. *Office des chèques postaux*
 - 560 Compte courant
 - 561 Chèques émis (-)
- 57. *Caisses*
 - 570-577 Caisses-espèces
 - 578 Caisses-timbres
- 58. *Virements internes*

6. Charges

- 60. *Approvisionnements et marchandises*
 - 600 Achats de matières premières
 - 601 Achats de fournitures
 - 6010 Achats de denrées alimentaires et fournitures de cuisine
 - 60100 Denrées alimentaires
 - 60101 Vaisselle et petit matériel de cuisine
 - 6011 Achats de toilette et habillement
 - 60110 Accessoires de toilette et de soins
 - 60111 Textile et habillement
 - 6012 Achats de biens médicaux et paramédicaux
 - 60120 Achats de matériel jetable et disponible
 - 60121 Remèdes et médicaments courants
 - 60122 Petit matériel médical
 - 6013 Fournitures d'activités éducatives et de loisirs
 - 6014 Produits et matériel de Buanderie
 - 6015 Produits et matériel d'entretien
 - 6016 Fournitures diverses
 - 602 Achats de services, travaux et études
 - 603 Sous-traitances générales
 - 604 Achats de marchandises
 - 605 Achats d'immeubles destinés à la vente
 - 608 Remises, ristournes et rabais obtenus (-)
 - 609 Variation des stocks
 - 6090 Matières premières
 - 6091 Fournitures
 - 60910 Denrées alimentaires et fournitures de cuisine
 - 60911 Achats de toilette et habillement
 - 60912 Achats de biens médicaux et paramédicaux
 - 60913 Fournitures d'activités éducatives et de loisirs
 - 60914 Produits et matériel de Buanderie
 - 60915 Produits et matériel d'entretien
 - 60916 Fournitures diverses
 - 6094 Marchandises
 - 6095 Immeubles destinés à la vente
- 61. *Services et biens divers*
 - 610 Loyers, charges locatives et redevances emphytéotiques

ANNEXE 1

- 611 Entretien et réparations
- 612 Fournitures faites au service
 - 6120 Energie
 - 61200 Mazout
 - 61201 Electricité
 - 61202 Gaz
 - 61203 Eau
 - 61204 Carburant
 - 6121 Frais d'administration
 - 61210 Téléphone, frais postaux
 - 61211 Abonnements, cotisations, documentations
 - 6122 Fournitures de Bureau
- 613 Frais d'organisation d'activités éducatives et de loisir
- 614 Assurances non relatives au personnel
 - 6140 Assurances véhicules
 - 6141 Autres assurances non relatives au personnel
- 615 Formation du personnel et supervision d'équipe
- 616 Frais de déplacement
 - 6160 Frais de déplacement de service
 - 61600 déplacement de fonctionnement
 - 61601 déplacement réalisés avec pensionnaires
 - 6161 Service de ramassage collectif
- 617 Relations publiques
 - 6170 Publicités
 - 6171 Frais de représentation
 - 618 Autres services extérieurs
 - 6180 Direction et administration
 - 6181 Educateur-Chef de groupe
 - 6182 Ouvrier
 - 61820 Services extérieurs d'entretien et de nettoyage
 - 61821 Services extérieurs de buanderie - lingerie
 - 61822 Services extérieur d'alimentation
 - 6183 Assistant social
 - 6184 Educateur cat.I
 - 6185 Educateur cat. II
 - 6186 Paramédical, psychologue et spécial
 - 6187 Médical
 - 6188 Chauffeur et convoyeur S.A.J.J. ou S.A.J.A.
 - 6189 Divers
- 619 Autres services et biens
 - 6190 Honoraires d'avocat
 - 6191 Honoraires d'architecte
 - 6192 Honoraires d'expert
 - 6193 à 6194 Autres
- 62. *Rémunérations, charges sociales et pensions*
 - 620 Rémunérations et avantages sociaux directs
 - 6200 Administrateurs ou gérants
 - 6201 Personnel de direction
 - 6202 Employés
 - 6203 Ouvriers
 - 6204 Autres membres du personnel
 - 621 Cotisations patronales légales d'assurances sociales
 - 622 Primes patronales pour assurances extra-légales
 - 623 Autres frais de personnel
 - 6230 Assurances
 - 6231 Médecine du travail
 - 6232 Intervention de l'employeur dans le prix des abonnements sociaux
 - 6233 Vêtements de travail
 - 6234 Indemnité journalière de vacances
 - 6239 Divers
 - 624 Pensions de retraite et de survie
 - 6240 Administrateurs ou gérants
 - 6241 Personnel
 - 625 Provision pour pécule de vacances et de sortie
 - 6250 Dotation à la provision
 - 6251 Utilisation de la provision
 - 626 Interventions de l'employeur dans les frais de personnel mis à disposition par les pouvoirs publics
 - 6260 Projet P.R.I.M.E.
 - 6261 A.C.S.
 - 6262 Activation des allocations de chômage
 - 6263 F.B.I.E.
 - 6269 Autres
- 63. *Amortissements, réductions de valeur et provisions pour risques et charges*
 - 630 Dotations aux amortissements et aux réductions de valeur sur immobilisations

ANNEXE 1

6300 Dotations aux amortissements sur frais d'établissement	643 Opérations d'appel à des fonds privés
6301 Dotations aux amortissements sur immobilisations incorporelles	644 Achats pour comptes de pensionnaires
6302 Dotations aux amortissements sur immobilisations corporelles	6440 Fournitures
63020 Dotations aux amortissements sur constructions et terrains bâtis	6441 Prestations médicales et paramédicales
63021 Dotations aux amortissements sur machines et outillages	6442 Spécialités pharmaceutiques
63022 Dotations aux amortissements sur mobilier et matériel roulant	6443 Divers
63023 Dotations aux amortissements sur immobilisations détenues en location-financement et droits similaires	645 Parts contributives
6308 Dotations aux réductions de valeur sur immobilisations incorporelles	646 A restituer au pouvoir subsidiant
6309 Dotations aux réductions de valeur sur immobilisations corporelles	647 à 648 Charges d'exploitation diverses
631 Réductions de valeur sur stocks	649 Charges d'exploitation portées à l'actif au titre de frais de restructuration (-)
6310 Dotations	65. <i>Charges financières</i>
6311 Reprises (-)	650 Charges des dettes
632 Réductions de valeur sur commandes en cours d'exécution	6500 Intérêts, commissions et frais afférents aux dettes
6320 Dotations	65000 Charges financières d'emprunt pour investissements
6321 Reprises (-)	65001 Charges financières de leasings
633 Réductions de valeur sur créances à plus d'un an	65002 Charges financières de crédits de caisse - retards AWIPH ou raison impérative
6330 Dotations	65003 Charges financières de crédits de caisse - Autres
6331 Reprises (-)	65004 Charges financières comptes bancaires
634 Réductions de valeur sur créances commerciales à un an au plus	65005 Charges financières - placements
6340 Dotations	6501 Amortissement des frais d'émission d'emprunts et des primes de remboursements
6341 Reprises(-)	6502 Autres charges des dettes
635 Provisions pour pensions et obligations similaires	6503 Intérêts intercalaires portés à l'actif (-)
6350 Dotation	651 Réductions de valeur sur actifs circulants
6351 Utilisation et reprises (-)	6510 Dotations
636 Provisions pour grosses réparations et gros entretiens	6511 Reprises (-)
6360 Dotation	652 Moins-values sur réalisations d'actifs circulants
6361 Utilisation et reprises (-)	653 Charges d'escompte de créances
637 Provisions pour autres risques et charges	654 Différences de change
6370 Dotations	655 Ecart de conversion des devises
6371 Utilisation et reprises (-)	656 Provisions à caractère financier
64. <i>Autres charges d'exploitation</i>	6560 Dotations
640 Charges fiscales d'exploitation	6561 Utilisations et reprises (-)
641 Moins-values sur réalisation courantes d'immobilisations corporelles	657 à 659 Charges financières diverses
642 Moins-values sur réalisation de créances commerciales	66. <i>Charges exceptionnelles</i>

- 660 Amortissements et réductions de valeur exceptionnels (dotations)
 6600 sur frais d'établissements
 6601 sur immobilisations incorporelles
 6602 sur immobilisations corporelles
 661 Réductions de valeur sur immobilisations financières (dotations)
 662 Provisions pour risques et charges exceptionnels
 6620 Dotations
 6621 Utilisations (-)
 663 Moins-values sur réalisations d'actifs immobilisés
 664 à 668 Autres charges exceptionnelles
 669 Charges exceptionnelles portées à l'actif au titre de frais de restructuration (-)
67. *Impôts sur le résultat*
68. *Transfert aux impôts différés et aux réserves immunisées*
69. *Affectations et prélèvements*
 690 Perte reportée de l'exercice précédent
 691 Affectations au capital et à la prime d'émission
 692 Dotation aux réserves
 6920 Dotation à la réserve légale
 6921 Dotation aux autres réserves
 693 Bénéfice à reporter
 694 Rémunération du capital
 695 Administrateurs ou gérants
 696 Autres allocataires
70. *Chiffre d'affaires*
 700 à 707 Ventes et prestations de services
 708 Remises, ristournes et rabais accordés (-)
71. *Variation des stocks et des commandes en cours d'exécution*
 712 Des en-cours de fabrication
 713 Des produits finis
 715 Des immeubles construits destinés à la vente
 717 Des commandes en cours d'exécution
 7170 Valeur d'acquisition
 7171 Bénéfice pris en compte
72. *Production immobilisée*
74. *Autres produits d'exploitation*
 740 Subsidés d'exploitation et montants compensatoires
 7400 en provenance des pouvoirs subsidiaires
 74000 A WIPH
 740000 Subvention annuelle
 740001 Subvention journalière
 740002 Frais spéciaux
 740003 Frais de ramassage collectif
 740004 emplois supplémentaires VDB
 74001 Aide à la jeunesse
 74002 INAMI
 74003 Etat Fédéral
 740030 Congés Education
 740031 réductions de cotisations ONSS VDB
 74004 Régions et Communautés
 74005 Pouvoirs subsidiaires étrangers et supranationaux
 74006 Autres
 7401 en provenance des pouvoirs locaux et CPAS
 7402 en provenance d'organismes assureurs
 74020 Accidents de travail
 74021 à 74029 Autres
 7403 Allocations familiales
 7404 Produits de fonctionnement d'une autre provenance

ANNEXE 1

- 741 Plus-values sur réalisations courantes d'immobilisations corporelles
- 742 Plus values sur réalisation de créances commerciales
- 743 Dons et produits des opérations d'appel à des fonds privés
- 744 récupérations de frais engagés pour pensionnaires
 - 7440 Au près du pensionnaire ou de son représentant légal
 - 7441 Au près d'un organisme tiers (mutuelles, ...)
- 745 Parts contributives
- 746 à 749 Produits d'exploitation divers
- 75. *Produits financiers*
 - 750 Produits des immobilisations financières
 - 751 Produits des actifs circulants
 - 752 Plus-values sur réalisation d'actifs circulants
 - 753 Subsides en capital et intérêts
 - 754 Différences de change
 - 755 Ecart de conversion des devises
 - 756 à 759 Produits financiers divers
- 76. *Produits exceptionnels*
 - 760 Reprises d'amortissements et de réduction de valeur
 - 7600 sur immobilisation s incorporelles
 - 7601 sur immobilisations corporelles
 - 761 Reprises de réductions de valeur sur immobilisations financières
 - 762 Reprises de provisions pour risques et charges exceptionnels
 - 763 Plus-values sur réalisation d'actifs immobilisés
 - 766 à 769 Autres produits exceptionnels
- 77. *Régularisations d'impôts et reprises de provisions fiscales*
 - 771 Impôts belges sur le résultat
 - 7710 Régularisation d'impôts dus ou versés
 - 7711 Régularisation d'impôts estimés
 - 7712 Reprises de provisions fiscales
 - 773 Impôts étrangers sur le résultat
- 78. *Prélèvements sur les impôts différés et les réserves immunisées*
 - 780 Prélèvements sur les impôts différés
 - 789 Prélèvements sur les réserves immunisées
- 79. *Affectations et prélèvements*
 - 790 Bénéfice reporté de l'exercice précédent
 - 791 Prélèvement sur le capital et les primes d'émission
 - 792 Prélèvement sur les réserves
 - 793 Perte à reporter
 - 794 Interventions d'associés ou de propriétaires dans la perte

0. Droits et engagements hors bilan

- 00 *Garanties constituées par des tiers pour compte de l'entreprise*
 - 000 Créanciers de l'entreprise, bénéficiaires de garanties de tiers
 - 001 Tiers constituants de garanties pour compte de l'entreprise
- 01 *Garanties personnelles constituées pour compte de tiers*
 - 010 Débiteurs pour engagements sur effets en circulation
 - 011 Créanciers d'engagements sur effets en circulation
 - 0110 Effets cédés par l'entreprise sous son endos
 - 0111 Autres engagements sur effets en circulation
 - 012 Débiteurs pour autre garanties personnelles
 - 013 Créanciers d'autres garanties personnelles
- 02 *Garanties réelles constituées sur avoirs propres*
 - 020 Créanciers de l'entreprise, bénéficiaires de garanties réelles
 - 021 Garanties réelles constituées pour compte propre
 - 022 Créanciers de tiers, bénéficiaires de garanties réelles
 - 023 Garanties réelles constituées pour compte de tiers
- 03 *Garanties reçues*
 - 030 Dépôts statutaires
 - 031 Déposants statutaires
 - 032 Garanties reçues
 - 033 Constituants de garanties
- 04 *Biens et valeurs détenus par des tiers en leur nom mais aux risques et profits de l'entreprise*
 - 040 Tiers, détenteurs en leur nom mais aux risques et profits de l'entreprise de biens et de valeurs
 - 041 Biens et valeurs détenus par des tiers en leur nom mais au risques et profits de l'entreprise
- 05 *Engagements d'acquisition et de cession d'immobilisations*
 - 050 Engagements d'acquisition
 - 051 Créanciers d'engagements d'acquisition
 - 052 Débiteurs pour engagements de cession
 - 053 Engagements de cession
- 06 *Marchés à terme*
 - 060 Marchandises achetées à terme - à recevoir
 - 061 Créanciers pour marchandises achetées à terme
 - 062 Débiteurs pour marchandises vendues à termes
 - 063 Marchandises vendues à terme - à livrer
 - 064 Devises achetées à terme - à recevoir
 - 065 Créanciers pour devises achetées à terme
 - 066 Débiteurs pour devises vendues à terme
 - 067 Devises vendues à terme - à livrer
- 07 *Biens et valeurs de tiers détenus par l'entreprise*
 - 070 Droits d'usage à long terme
 - 0700 Sur terrain et constructions
 - 0701 Sur installations, machines et outillage
 - 0702 Sur mobilier et matériel roulant
 - 071 Créanciers de loyers et redevances
 - 072 Biens et valeurs de tiers reçus en dépôt, en consignation ou à façon
 - 073 Commettants et déposants de biens et de valeurs
 - 074 Biens et valeurs détenus pour compte ou aux risques et profits de tiers
 - 075 Créanciers de biens et valeurs détenus pour compte de tiers ou à leur risques et profits
- 09 *Droits et engagements divers*